

Ordonnance sur l'exercice et les manoeuvres de l'infanterie du 4 mars 1831. 1ère partie. Ecole du soldat et école de peloton. Modifiés pour la charge du fusil à percussion

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Ordonnance sur l'exercice et les manoeuvres de l'infanterie du 4 mars 1831. 1ère partie. Ecole du soldat et école de peloton. Modifiés pour la charge du fusil à percussion [Texte imprimé]

Editeur, producteur : Paris : [s. n.], 1847

Titre de forme : [Règlement. 1831]

Sujet(s) : Infanterie
Manoeuvre